

La ville de Combourg recrute sur

un poste animateur périscolaire à temps non-complet annualisé (18,5h/semaine)

Missions de l'animateur périscolaire :

- Participe en équipe à la mise en œuvre du projet de fonctionnement des temps périscolaires (pointage des enfants, répartition des groupes, planning des activités...)
- Connait et fait respecter les consignes élémentaires de sécurité (physique, morale et affective), les protocoles enfants (PAI), applique les procédures en cas d'accident (enfant, alarme incendie...)
- Assure l'encadrement des groupes d'enfants
- Prépare et anime des activités adaptées à l'âge des enfants
- Veille au bon usage, à la sécurité, à l'hygiène du matériel et des locaux
- Assure le recueil et la transmission des informations (enfants, familles, écoles)

Horaires de travail :

- Temps non-complet annualisé du 1^{er} septembre au 31 août 2026
- Intervention en période scolaire uniquement sur les temps périscolaires (midi / soir / possibilité de remplacement le matin)
- Accueil de loisirs périscolaire du mercredi

Profil recherché :

- Formation : BAFA ou équivalence / Non-diplômé accepté si expérience

Qualités recherchées :

- Connaissance des besoins et du développement d'un enfant de 3 – 12 ans
- Sens des responsabilités
- Qualités relationnelles
- Pédagogie

Expérience souhaitée sur un poste similaire : Minimum 1 an